ESTIMATES

National Battlefields Commission

Performance Report

For the period ending
March 31, 2002

Canada

The Estimates Documents

Each year, the government prepares Estimates in support of its request to Parliament for authority to spend public monies. This request is formalized through the tabling of appropriation bills in Parliament.

The Estimates of the Government of Canada are structured in several parts. Beginning with an overview of total government spending in Part I, the documents become increasingly more specific. Part II outlines spending according to departments, agencies and programs and contains the proposed wording of the conditions governing spending which Parliament will be asked to approve.

The *Report on Plans and Priorities* provides additional detail on each department and its programs primarily in terms of more strategically oriented planning and results information with a focus on outcomes.

The *Departmental Performance Report* provides a focus on results-based accountability by reporting on accomplishments achieved against the performance expectations and results commitments as set out in the spring *Report on Plans and Priorities*.

The Estimates, along with the Minister of Finance's Budget, reflect the government's annual budget planning and resource allocation priorities. In combination with the subsequent reporting of financial results in the Public Accounts and of accomplishments achieved in Departmental Performance Reports, this material helps Parliament hold the government to account for the allocation and management of funds.

©Minister of Public Works and Government Services Canada — 2002

Available in Canada through your local bookseller or by mail from

Canadian Government Publishing — PWGSC

Ottawa, Canada K1A 0S9

Catalogue No. BT31-4/49-2002
ISBN 0-660-62123-1

103-02642/

Foreword

In the spring of 2000, the President of the Treasury Board tabled in Parliament the document "Results for Canadians: A Management Framework for the Government of Canada". This document sets a clear agenda for improving and modernising management practices in federal departments and agencies.

Four key management commitments form the basis for this vision of how the Government will deliver their services and benefits to Canadians in the new millennium. In this vision, departments and agencies recognise that they exist to serve Canadians and that a "citizen focus" shapes all activities, programs and services. This vision commits the Government of Canada to manage its business by the highest public service values. Responsible spending means spending wisely on the things that matter to Canadians. And finally, this vision sets a clear focus on results – the impact and effects of programs.

Departmental performance reports play a key role in the cycle of planning, monitoring, evaluating, and reporting of results through ministers to Parliament and citizens. Departments and agencies are encouraged to prepare their reports following certain principles. Based on these principles, an effective report provides a coherent and balanced picture of performance that is brief and to the point. It focuses on outcomes - benefits to Canadians and Canadian society - and describes the contribution the organisation has made toward those outcomes. It sets the department's performance in context and discusses risks and challenges faced by the organisation in delivering its commitments. The report also associates performance with earlier commitments as well as achievements realised in partnership with other governmental and non-governmental organisations. Supporting the need for responsible spending, it links resources to results. Finally, the report is credible because it substantiates the performance information with appropriate methodologies and relevant data.

In performance reports, departments and agencies strive to respond to the ongoing and evolving information needs of parliamentarians and Canadians. The input of parliamentarians and other readers can do much to improve these reports over time. The reader is encouraged to assess the performance of the organisation according to the principles outlined above, and provide comments to the department or agency that will help it in the next cycle of planning and reporting.

This report is accessible electronically from the Treasury Board of Canada Secretariat Internet site:
http://www.tbs-sct.gc.ca/rma/dpr/dpre.asp

Comments or questions can be directed to:

Results-based Management Directorate
Treasury Board of Canada Secretariat
L'Esplanade Laurier
Ottawa, Ontario K1A OR5

OR to this Internet address: rma-mrr@tbs-sct.gc.ca

THE NATIONAL BATTLEFIELDS COMMISSION

Performance Report

For the period ending on March 31, 2002

HONOURABLE SHEILA COPPS, P.C., M.P
MINISTER OF CANADIAN HERITAGE

TABLE OF CONTENTS

PART I: Message

Message from the Minister of Canadian Heritage 5
Message from the President of the
National Battlefields Commission 7

PART II: Commission's Context

Mandate, Vision and Mission 9
Departmental Organization 10
Business Line Description 10
Co-operation and Partnerships 11
Use of Site 11

PART III: Performance

Performance Expectations 13
Performance Accomplishments 13
- Context, Resources, Results

Horizontal Themes 17
A. Sustainable Development 17
B. Social Union Framework Agreement 18
Modern Management 18
A. Service Improvement Initiative 18
B. Government of Canada On-Line 19
C. Modern Comptrollership 19
D. Grants and Contributions 19
E. Human Resource Management 19
Other points to note with regard to performance 20

PART IV: Appendix

Appendix 1: Financial Performance 21

Financial Table Applicable to the Commission 21
1. Summary of Voted Appropriations 21
2. Comparison of Total Planned Spending to Actual Spending 22
3. Historical Comparison of Total Planned Spending to Actual Spending 22
4. Resource Requirements by Organization and Business Line 23

5. Revenues 24

Appendix 2: Consolidated Reporting 25

Storage Tanks 25
Statutory Annual Reports and Other Departmental Reports 25

Appendix 3: Other Information 26

Resource people 26
Legislation Administered and Associated Regulations 26

Index 27

Minister
of Canadian Heritage

Ministre
du Patrimoine canadien

Ottawa, Canada K1A 0M5

The National Battlefields Commission continues to be instrumental in fostering a strong and vibrant Canadian society. Ours is a country that is diverse and dispersed, but there is something that connects us no matter where we are, or who we are.

That something is our culture. It is what defines us as a society, and it is what we are referring to when we talk about our Canadian identity. Our goal is to strengthen and promote the diverse elements that make us a country that is respected for its bilingualism, multiculturalism, valuing our cultural and natural heritage, creativity, innovation and cohesiveness.

The National Battlefields Commission is committed to conserving the historic battlefields found in Québec City and creating a national historic park where Canadians and the world can learn about an important part of Canada's past. The preservation of this site ensures that our history is not only a story, but it is something that we can see and touch.

In a constantly evolving world, the National Battlefields Commission and the 18 other Canadian Heritage Portfolio members, as well as a broad range of other partners across the country, strive to create programs and policies that represent what matters to Canadians.

This Performance Report highlights the outcome of the partnerships and collaborations established by the National Battlefields Commission, a key member of the Canadian Heritage Portfolio. It emphasizes the pride that the Government of Canada and its employees take in its artists, athletes, language and cultural community, our cultural and natural resources, and our commitment to making Canada's stories, culture, and values available to the world and right here at home.

Sheila Copps

Canada

The Canadian Heritage Portfolio

Department of Canadian Heritage
Canada Council for the Arts
Canada Science and Technology Museum
Canadian Broadcasting Corporation
Canadian Film Development Corporation (Telefilm Canada)
Canadian Museum of Civilization
Canadian Museum of Nature
Canadian Race Relations Foundations
Canadian Radio-television and Telecommunications Commission
National Archives of Canada
National Arts Centre
National Battlefields Commission
National Capital Commission
National Film Board of Canada
National Gallery of Canada
National Library of Canada
Parks Canada Agency
Status of Women of Canada

MESSAGE FROM THE PRESIDENT OF THE NATIONAL BATTLEFIELDS COMMISSION

In spite of being a small agency that forms part of the Canadian Heritage portfolio, the National Battlefields Commission contributes to the success of the portfolio mission as far as its human and financial resources allow. It endeavours to inform people about Canada's history, conserve and develop one of Canada's most important historic parks, strengthen bonds between Canadians, develop a sense of pride and belonging with respect to one of the Government of Canada's most prestigious sites, and promote and celebrate cultural and linguistic diversity. Its goal, then, is to enable Canadians to understand where they come from, become more familiar with their country and their history and, above all, see all of this as a heritage to be shared and preserved for future generations.

In 2001-2002, the Commission continued its efforts to conserve and maintain the site to ensure that it would remain safe and retain its prestige. On account of the site's location, the Commission must ensure that it is well looked after so that it can project a positive image of the Government of Canada in the heart of the capital of the province of Québec. At the same time, the Commission makes optimal use of the park by offering customer service and activities that truly meet the needs of all clients.

A highlight of 2001-2002 was the completion of a number of special, two-year projects. These included badly needed repairs to two roads, resulting in greater safety for visitors and contributing to long-term infrastructure conservation. In addition, the Commission has completed redevelopment of the area used for major events. This means that major events can be held on the Plains of Abraham and in Québec City itself, with all of the spinoff these entail, thus contributing to the success of so many of our artists who perform there.

Another achievement of the past fiscal year was the renovation of the Louis S. St. Laurent Heritage House, which includes an exhibit dedicated to the memory of the former Prime Minister of Canada.

Meanwhile, the additional $425,000 allocated for program integrity and security with respect to ongoing operations was of great assistance and enabled the Commission to remedy the most pressing shortcomings.

Although the Commission feels that its resources do not allow it to promote its services adequately or to do all that it feels it needs to, in terms of educational services and history, to fulfill its mandate effectively and contribute to the portfolio mission, it continues to do all that is required of it. It strives to maintain a balance between the historic and urban vocations of the National Battlefields Park, ensure that as many Canadians as possible can enjoy the site, comply with government priorities and help the government meet its commitments.

With respect to the future, the Commission hopes to develop a steering and investment plan that it will follow until 2008, when it will celebrate its 100th anniversary. This objective, however, depends on the long-term, regular consolidation of its budgets for routine operations and investments.

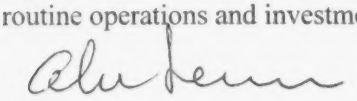

André Juneau
President

PART II: Commission's Context

MANDATE, VISION AND MISSION

The National Battlefields Commission takes its mandate from the *Act respecting The National Battlefields at Québec*, 7-8 Edward VII, ch. 57 and its amendments, passed on March 17, 1908. The Commission is designated as a departmental corporation, listed in Schedule II of *the Financial Administration Act*, and comes under the portfolio of the Minister of Canadian Heritage. Land administered includes:

- the Plains of Abraham, site of the battle of 1759 between Wolfe and Montcalm;
- Des Braves Park, marking the Battle of St Foy in 1760;
- St Denis Park, east of the Québec Citadel, overlooking Cape Diamond;
- the Plains of Abraham Discovery Pavilion on Wilfrid Laurier Avenue;
- the Louis S. St. Laurent Heritage House located at 201 Grande Allée East in Québec City;
- the adjoining thoroughfares, two Martello Towers on the site and a tower in Québec City.

MANDATE

to acquire and conserve Québec City's great historic battlefields;

turn them into a national park;

preserve this historic Canadian legacy for future generations;

and develop the sites so that the public can benefit from these riches.

VISION

To make this historic park a national showcase, where all Canadians can identify with and gain a better understanding of the history of Canada, and to help strengthen Canadian unity.

MISSION

To ensure that all the cultural, recreational, natural and scientific resources of the park are developed in the best interest of Canadians and that the image of the Government of Canada is strengthened without compromising the historic character of the site.

DEPARTMENTAL ORGANIZATION

The Commission is made up of seven commissioners appointed by Governor General in Council. In addition, its enabling legislation authorizes a representative of the Provinces of Québec and Ontario to sit on the Commission, representing the major partners in the creation of the Commission in 1908. Its head office is located at 390 de Bernières Avenue, Québec City, on the Plains of Abraham.

Business Line Description

The National Battlefields Commission operations are organized into three activities and seven sub-activities:

Conservation, comprising the following units:

- Maintenance, which sees to maintenance of the site, its furnishings, buildings and infrastructure, provides for a safe and stable environment, minimizes the effects of wear and tear and deterioration and slows down or prevents damage;

- Landscaping, which is responsible for landscaping, horticultural and arboricultural activities;

- Surveillance and Security, which sees to it that regulations regarding peace and public order are respected; enforces traffic and parking and regulations; ensures the safety of site users; and provides for surveillance of the Commission's premises and properties;

Development, comprising the following units:

- Client Services, which includes welcoming visitors and users to the park, the dissemination of information to the public and reservations for educational interpretation activities for school and day camp clientele and the general public;

- Communications, which sees to promotion and advertising for the activities and services and to ensure the visibility of the Commission and the federal government;

Administration, which comprises management and administrative services and financial services.

Co-operation and Partnerships

The National Battlefields Commission works in co-operation with the various organizations within the Canadian Heritage portfolio and with a large number of stakeholders throughout the country through numerous activities and programs. To help carry out its mandate, the Commission has maintained for many years a fruitful relationship with the **City of Québec** that has resulted in a number of maintenance and capital work projects and equipment loans. An agreement with the **Department of National Defence** covers energy supply, service exchanges and the loan of a parking area. **Public Works and Government Services Canada** has helped to fund communications tools and public activities on the Plains in support of Government of Canada visibility. **Natural Resources Canada's Canadian Forest Service** helps the Commission organize a nature day in the spring. The **Friends of the Plains of Abraham** has signed a agreement with the Commission for the sale of goods and services on the site. In exchange for lending certain facilities and equipment to them, the Commission receives a financial contribution for running its cultural activities and carrying out joint projects. An exchange of services with the **Musée du Québec** covers the use of premises for the Interpretation Centre in return for landscape maintenance. Finally, for several **private tourism firms**, there are package tours, loans of facilities and equipment and specific agreements covering use of the property.

Joint initiatives and partnerships are a source of substantial financial benefits for the Commission. However, there is always a risk involved in setting to much store by renewing partnerships in order to meet one's objectives with the available budget. The challenge is to maintain co-operation and financial contributions at the desired level over the years in spite of all the imponderables.

Use of Site

The mandate of the National Battlefields Commission also includes developing the site so that Canadians derive maximum benefit from its wealth of resources while learning about their history since the days of New France, thus projecting a positive and dynamic image of the federal government in the Québec City region. Opening the site to a variety of community organizations is also part of the Commission's mandate. **The park's role as an urban green space is inextricably linked to its other role as an historic site, and the Commission must strike an appropriate balance between the two**. A survey shows that the site attracts over 4 million visitors/users. Many of them enjoy visiting the park for its historic elements. Others take advantage of its city park character, using it as a site for social, sports and cultural events organized by around 50 different organizations, including the following:

Organization	Use of site	Loan of premises	Loan of equipment	Provision of services
Société nationale des Québécois et des Québécoises (Québec's National Day)	▮		▮	▮
Canada Day Committee	▮	▮	▮	▮
Québec City Summer Festival	▮		▮	▮
Québec Horse Show	▮		▮	▮
Québec Winter Carnival	▮	▮	▮	▮
Québec City area film and TV Commission and other producers (25)	▮	▮	▮	▮
Various cultural organizations	▮		▮	
National Defence (various military activities)	▮			▮

In terms of site use, there is a risk that excessive demand and overuse may affect maintenance and conservation of the major events area, given the large number of users present over short periods of time. Moreover, the large number of activities may affect the peaceful nature a park should rightly enjoy. The challenge, therefore, is to strike a balance between enjoyment and making use of a park of historical and urban significance.

All of these partnerships and the use that is made of the site help achieve the Commission's objectives and ensure that Canadians are aware of and have access to the site and that the services available are of good quality. In this way they contribute to the vibrancy of Canadian communities and the region's economic development.

PART III: Performance

PERFORMANCE EXPECTATIONS

The Commission's main commitments are to provide Canadians with the following:

- one of the most prestigious parks in the world;
- the opportunity to safely enjoy and use an historic park in an urban setting;
- high quality activities and services to increase awareness of the assets of the area, as well as its history and the history of the country.

PERFORMANCE ACCOMPLISHMENTS

♦ One of the most prestigious parks in the world

The Commission is responsible for one of the most prestigious parks in the world, a treasure-trove of natural, cultural, recreational and scientific riches for the enjoyment, admiration and entertainment of all Canadians.

In order to maintain an outstanding park and make it available to visitors, the Commission must sometimes redevelop some areas and preserve the horticultural attractions that visitors so enjoy. This is a considerable challenge. Given the new surrounding developments, the Commission must work to maintain quality while enhancing the site, in spite of having limited financial and human resources.

Thanks to its expertise in mosaic planting and its position as one of the few government institutions producing its own plants (more than 100,000 each year), the Commission is a leader in the field of horticulture. An overall budget of $484,938 has been allocated for the maintenance of floral displays on the site and caring for the park's trees. Despite meticulous and regular inspections, some trees must nevertheless be cut down, including those that have become infected with Dutch Elm disease or reached the end of their life span. The Commission continues to care for and replace the park's trees and bushes while respecting the landscaping plan designed at the beginning of the twentieth century by landscape architect Frederick G. Todd.

The Commission also plays a social and cultural role through its Client Services section, which organizes various activities to educate the general public and raise their awareness of **the importance of protecting the environment** and our natural heritage. Examples of the Commission's commitments to protecting the environment are its minimal use of pesticides and the fact that it organizes an annual nature activity aimed at the general public. This year, the approximately 3,000 participants were able to visit the greenhouses,

received information about such things as looking after trees, composting, natural fertilizers and natural disease control, and visited the park's horticultural features.

Thus the Commission helps, in its own way and as best it can, to meet the government's objectives with respect to Canada's environment.

The park is a unique, special and popular place that provides Canadians with an ideal location for individual and group activities such as skiing, in-line skating, cycling, jogging, walking, relaxation, rugby, soccer, football and all sorts of entertainment events, all just minutes from downtown Québec City. **With the opportunities its facilities provide for physical activity, its contribution to the health of those Canadians who take advantage of what it has to offer is undeniable.**

The park also allows Canadians to take full advantage of this urban green space and appreciate its important place in the history of both the country and Québec City.

Year after year, the Commission's efforts help develop the public's sense of belonging and the pride they take in what is one of the most prestigious parks in the world and, by extension, in being Canadian citizens.

♦ The opportunity to safely enjoy and use an historic park in an urban setting

In order to give Canadians the opportunity to safely enjoy and use this exceptional historic and urban park, the Commission is committed to the park's preservation and development.

A considerable portion of the Commission's budget — approximately $880,388, including the costs of heating and electricity — is devoted to the everyday maintenance of the park, its buildings and its facilities. The Commission's greatest challenge is to ensure that maintenance of this most prestigious park is of the highest quality. Nevertheless, the Commission must contend with aging infrastructures that requires prompt action to ensure the continued safe use of the site and its long-term conservation. It should be noted that the growing number of visitors and increased use of the site for various activities translates into a corresponding increase in the need for utilities.

Given this situation, the Commission is going ahead with work to repair infrastructure and improve utilities for Canadians while at the same time generating economic benefits for the Québec City region. A special budget of $700,000 has been allocated to complete the following special projects: repairs to Des Braves and Cap aux Diamants Avenues and the provision of utilities at the major events site, so that organizers of events like the Québec Winter Carnival, Québec's National Day and Canada Day celebrations, the Québec Horse Show and the Québec City Summer Festival can enjoy safe electricity and water supply and reliable sewer and telecommunications systems. With a special budget

of $200,000, the Martello towers, Québec's only remaining examples of these advanced defenceworks that are monuments to British military engineering, now benefit from architectural lighting. The Commission hopes that by 2008 all of the park's major attractions will be enhanced through architectural lighting.

Other projects will have to be carried out in the near future, such as repairing other roads that run through the park, as well as sidewalks and sports fields that in some areas are covered with stones and potentially dangerous to people using the park. Priority will have to be given to washroom facilities in the centre of the park to accommodate the numerous visitors to this sector, especially around the Joan of Arc garden and the Martello towers.

To protect park property and the people who use it, the Commission has set up a security service to patrol the site day and night. The budget allocated on March 31, 2002 amounted to $307,189. This service enforces park regulations and is responsible for maintaining road safety and bringing aid to park users. The service acts as the park's round-the-clock guardians.

Canadians of all ages can rely on safe access — on foot, by bicycle or by car — to all areas of the park that are open to the general public. Thus the Commission is helping to provide a clean and safe environment and preserve our natural spaces and heritage sites.

- **High quality activities and services to increase awareness of the assets of the area, as well as its history and the history of the country**

To raise Canadians' awareness of the site's assets, its history and that of the country, the Commission's Client Services section administers a budget of $532,597 for organizing a wide range of activities geared to people of all ages. These include guided tours, tours of the Interpretation Centre and the Martello towers, bus tours of the park's various attractions and educational activities. Educational activities provide teaching support to schools in the greater Québec City region and throughout the province, allowing students to become familiar with various professions in the social and natural sciences and other fields connected to the park. By March 31, 2002, participation in group activities at the park had grown 22% —a total of 33,013 participants. At Martello Tower 2, the Council of War, an activity complete with animation, was inaugurated in 2001-2002, as was the Canada Odyssey exhibit in the Discovery Pavilion. These two activities allow visitors to learn about the history of Canada and the Plains of Abraham in a way that is both entertaining and affordable. They attracted over 2,000 and 8,400 visitors respectively.

Canada Odyssey, a multimedia exhibit with narration in English, French, Spanish and Japanese, educates Canadians and foreign visitors alike about the history of this country. A gift shop offers souvenirs from the exhibit and the National Battlefields Park, and two Internet workstations are available at the Discovery Pavilion.

In July 2000, the Commission assumed responsibility for managing the house of the late Louis S. St. Laurent, former Prime Minister of Canada. When the owner of the house put it up for sale, the Commission seized the opportunity to acquire the historic building, thus ensuring that it would never fall to the wrecking ball. In its first year of managing the house, the Commission limited its activities to renewing existing leases. In 2001, however, with the help of $1,020,000 special budget, repairs were carried out to the building and an interpretation centre was opened. The centre, in focussing on Mr St. Laurent's legal and political careers and his family life on Québec City's Grande Allée, helps visitors learn about the history of Canada.

Trough its cultural initiatives, which consist in the main of summer shows at the Edwin-Bélanger Bandstand, the Commission plays an active role in cultural life and encourages performers. At the same time, its World Beat series helps publicize cultural diversity and develops respect among our communities. In 2001-2002, attendance at the Bandstand was up 100% to 47,250 spectators. The production budget for these performances is $66,000, over and above the Client Service budget.

Furthermore, the need to better publicize the park's services and attract more people to the Plains of Abraham means that the Commission has to spend more money on advertising and promotion and to form partnerships with other levels of government or with the private sector. To this end, the Commission received a sponsorship from Public Works and Government Services Canada worth $175,000. It is also trying to find a new ways of doing things and is looking for other sponsors. The communication budget for 2001-2002 was $169,287.

Each year, the Commission works to improve and enhance its activities and services to better meet the needs of all Canadians. In order to provide all its services at affordable prices and maintain its many animation and maintenance services, the Commission must generate revenue through admission and activity fees in keeping with the requirements of the Policy on Alternative Service Delivery. The Commission's revenues were up 24% in 2001-2002, reaching a total of $1,309,075, most of which came from parking fees. The Commission favours maintaining universal access to its sites and activities by charging only minimal fees or, in certain cases, by offering access free of charge. It nevertheless has to contend with a potential drop in custom and a negative perception of the government. The challenge is to strike a balance between keeping fees at reasonnable levels and increasing the number of visitors, thereby pushing up revenues. It should also be said that, generally speaking, the very nature of the activities and services at the park depend on economic factors such as tourist activity in the region and weather conditions.

Recent surveys conducted during the 2000 summer season show that over 98% of the public is very satisfied or satisfied with the services offered by the National Battlefields Commission.

The Commission's efforts help the Government of Canada maintain a high profile, positive image and dynamic presence and result in Canadians being more appreciative and aware of their culture, heritage and history.

The National Battlefields Commission is proud of what it has accomplished in recent years and, above all, of its success in maintaining and improving services to Canadians despite a difficult financial situation.

In this way the Commission is creating a more inclusive society, where children are given a good start in life, shaping attitudes with respect to diversity, and participating in cultural activities, thus contributing to the vibrancy of our cultural communities.

In terms of customer service, the Commission must offer a larger slate of services to a wider range of customers and ensure that maximum advantage is taken of them by Canadians across the country. This will entail making greater use of technology; however, the danger is not having the necessary financial resources. At the same time, having a limited marketing budget and reliance on non-recurring financial assistance are considerable drawbacks in terms of communication and planning.

REPORTING ON HORIZONTAL THEMES AND MANAGEMENT ISSUES

HORIZONTAL THEMES

A) Sustainable development

As manager of a public park in an urban setting, efforts in regard to sustainable development consist of maintaining the tree population, safeguarding the integrity of the site and its natural resources and taking steps to protect the environment in the course of ongoing maintenance and conservation activities.

The preservation and conservation of a park, such as the Plains of Abraham, at the heart of the city, contributes to a certain extent to the protection of the environment and ensures that Canadians can relax in a green and pleasant environment. In fact, this park acts as the lungs of Québec City.

In this respect, the Commission is enhancing Canada's Performance by helping to provide a clean and healthy environment and preserve our natural spaces.

B) Social Union Framework Agreement

Because of the nature of its operations, the National Battlefields Commission is not much affected by the social union framework agreement. However, two aspects have a particular impact on the Commission: services for the disabled and the well-being of children.

In terms of services for the disabled, the Commission maintain access to various sectors and attractions, but is aware of the shortcomings in terms of disabled washroom facilities in the centre of the park. Public buildings are accessible, with the exception of some historic structures exempt from this requirement, notably the Martello Towers. An interpretation panel has been set up to provide a minimum of information on the towers.

With regard to the well-being of children, the Commission is most active in the areas of education and enhancing cultural heritage. It provides, at reasonable cost, a variety of group and interpretative activities related to the historic, natural and scientific aspects of the Plains of Abraham. The Commission provides children with an enriching and educational experiences, based on their level of schooling. The activities help to develop a desire for learning, respect for others and an interest in our heritage. **In this respect, the Commission is enhancing Canada's Performance by helping to create a more inclusive society that gives children a good start in life.**

MODERN MANAGEMENT

A) Service Improvement Initiative

Surveys show a high level of satisfaction (98%) with the services offered by the Commission and with the upkeep of the site. In 2001-2002, the Commission completed the project begun a year earlier to repair its worst roads, receiving a number of compliments in the process. It also finished its work on utilities in the major events site much to the satisfaction of event organizers. These efforts also included measures to increase public safety. Rising attendance at the park's educational activities is in itself testament to visitor satisfaction.

The Canada Odyssey exhibition received some wonderful tributes in its inaugural year and is gaining a reputation as a place to learn about the history of Canada. At the same time, the new Council of War activity has come in for a great deal of attention and praise. It has been a resounding success and has helped raise awareness of our history.

The Louis S. St. Laurent Heritage House will be another attraction that gives pride of place to the history of Canada and can offer high quality service.

In this respect, the Commission is enhancing Canada's Performance by helping to strengthen the feeling among Canadian citizens.

Nevertheless, certain aspects of the park were singled out as being less satisfactory or requiring improvement, such as parking and public washrooms. Discussions are under way with a potential partner about parking lot. As for the lack of public toilets, the problem cannot be addressed unless supplementary funds are allocated. The Commission is continuing its efforts to improve these shortcomings.

B) Government of Canada On-Line

The Commission recognizes that it is lagging behind in terms of electronic services. Although it has a Web site promoting the main services available at the park, the information it contains is very general in nature. The site would be of greater use to the public if it were redeveloped on several fronts, becoming a reference source for all questions related to the park's history and various features. The Commission has made known its needs in regard to the Government On-Line program, the priorities of which, however, do not allow the Commission's basic needs to be met. Some $10,000 of the $425,000 allocated will, nevertheless, be invested in the gradual development of the Commission's Web site and in services for the public.

C) Modern Comptrollership

The Commission intends to hold the audit required in 2002-2003.

D) Grants and contributions

The Commission does not award grants or contributions of any kind in its course of business.

E) Human resource management

In 2000-2001, the Commission, which is a distinct employer from the Public Service of Canada (PSC), set up a human resources management framework (HRMF) based on that of the PSC. The purpose of this framework is to ensure that Canadians are well served by an organization that is results-driven, value-based, representative and learning, in the manner of other, much larger, federal institutions. The implementation of the HRMF began this fiscal year and the collective agreement was renewed up until 2003.

Other points to note with regard to performance

The Standing Joint Committee for the Scrutiny of Regulations, mandated to review existing regulations, has already raised questions with regard to the legal aspect of some parts of the National Battlefields Park Regulations. Corrective measures were on the point of being fully implemented at the end of the fiscal year.

PART IV: Appendix

Appendix 1: Financial Performance

FINANCIAL PERFORMANCE OVERVIEW

It should be noted that in financial tables 1, 2, 3, and 4 below, the discrepancy between planned spending and total authorities and actual spending are due to the special budget for improvements to the major events site, road repairs and the Canada Odyssey exhibit.

FINANCIAL TABLE APPLICABLE TO THE COMMISSION

1. Summary of Voted Appropriations
2. Comparison of Total Planned Spending to Actual Spending
3. Historical Comparison of Total Planned Spending to Actual Spending
4. Resource Requirements by Organization and Business Line
5. Revenues

1. Summary of Voted Appropriations

Financial Requirements by Authority (Thousands of dollars)

Vote		2001-2002 Planned Spending	Total Authorities	Actual
	The National Battlefields Commission			
65	Operating Expenditures	6,804	6,804	6,804
65A	Operating Expenditures		1,565	1,229
65B	Operating Expenditures		425	425
(S)	Expenditures pursuant to Section 29.1 (1) of *the Financial Administration Act*	900	1,309	1,309
(S)	Contributions to Employee Benefit plans	326	326	326
	Total Department	**8,030**	**10,429**	**10,093**

1. Main Estimates, Supplementary Estimates and other authorities.

2. Comparison of Total Planned Spending to Actual Spending

Departmental Planned versus Actual Spending by Business Line (thousand of dollars)

National Battlefields Commission	FTE*	Operating	Capital	Grants & Contributions	Total Gross Expenditures	Less: Respendable Revenues	Total Net Expenditures
Planned spending	49	7,925	105		8,030		8,030
(total authorities)	*49*	*8,313*	*2,116*		*10,429*		*10,429*
(Actual)	**49**	**7,977**	**2,116**		**10,093**		**10,093**
Total	49	7,925	105		8,030		8,030
(total authorities)	*49*	*8,313*	*2,116*		*10,429*		*10,429*
(Actual)	**49**	**7,977**	**2,116**		**10,093**		**10,093**
Other Revenues and Expenditures							
Respendable Revenues							(900)
(total authorities)							*(1,309)*
(Actual)							**(1,309)**
Cost of services provided by other departments							57
(total authorities)							*57*
(Actual)							**57**
Net Cost of the Program							7,187
(total authorities)							*9,177*
(Actual)							**8,841**

Note: Because of rounding off, figures may not add up to totals shown.

Operating includes contributions to employee benefit plans and ministers' allowances.

* Includes Operating Revenues

3. Historical Comparison of Total Planned Spending to Actual Spending

Departmental Planned versus Actual Spending (thousand of dollars)

			2001-2002		
	Actual 1999-2000	Actual 2000-2001	Planned Spending	Total Authorities	Actual
National Battlefields Commission	10,188	12,300	8,030	10,429	10,093
Total	**10,188**	**12,300**	**8,030**	**10,429**	**10,093**

4. Resource Requirements by Organization and Business Line

Comparison of 2001-2002 Planned Spending, and Total Authorities to Actual Expenditures by Organization and Business Line (thousands of dollars)

		Business Lines			
National Battlefields	**FTE***	**Conservation**	**Development**	**Administration**	**Total**
Planned spending	49	2,350	709	4,971	8,030
(total authorities)	*49*	*3,673*	*1,785*	*4,971*	*10,429*
(Actual)	**49**	**3,337**	**1,785**	**4,971**	**10,093**
TOTAL	49	2,350	709	4,971	8,030
(total authorities	*49*	*3,673*	*1,785*	*4,971*	*10,429*
(Actual)	**49**	**3,337**	**1,785**	**4,971**	**10,093**
% of TOTAL		**35.2**	**17,1**	**47,7**	**100.0**

Note: Grants in lieu of property taxes $3,608,856.23.

Operating includes contributions to employee benefit plans and ministers' allowances.

1. Special budget allowed of $1,654,000.
2. Increase of $409,000 in expenditures pursuant to section 29.1 (1) of *the Financial Administration Act*.

*Includes Operating Revenues

5. Revenues

The increase in revenues in 2001-2002 over 2000-2001 largely came from animation activities, admission fees, the gift shop and parking lots.

Revenues by business Lines (thousands of dollars)
Respendable Revenues

National Battlefields Commission	Actual 1999-2000	Actual 2000-2001	2001-2002 Planned Revenues	2001-2002 Total Authorities	2001-2002 Actual
Fines and penalties	020	017	008	008	008
Total non-tax revenues	**020**	**017**	**008**	**008**	**008**
Section 29.1 (1) of *the Financial Administration Act*					
-Parking lots:					
-Laurier	367	342	310	406	406
-Montcalm	051	060	060	067	067
-Street parking + Cap-aux-Diamants	135	118	140	146	146
-Discovery Pavilion	178	192	187	224	224
-Entrance and user fees:					
-Shop, Internet and vending machines				037	037
-Exhibits: Interpretation Centre and Martello Towers 1&2	025	028	030	053	053
-Guided bus tours	005	008	003	011	011
-Interpretation activities	050	085	058	142	142
-Various uses (sites, buildings)	021	019	015	018	018
-Rental of premises	162	206	097	205	205
Total non-tax revenues	**994**	**1058**	**900**	**1309**	**1309**
Total Respendable Revenues	**1014**	**1075**	**908**	**1317**	**1317**

APPENDIX 2: Consolidated Reporting

STORAGE TANKS

Status of Fuel Storage Tanks on National Battlefields Commission owned land

Annual Report for April 30, 2002

As required under the CEPA, Part IV, *Registration of Storage Tank Systems for Petroleum Products and Allied Petroleum Products on Federal Lands Regulations*, this report provides the information set out in Schedule II of the aforementioned regulation, updated to December 31, 2001.

The following number of <u>underground</u> storage tank systems:

Three storage systems, two (gas and diesel) at the shops located at 701 Chemin St Louis, Québec City and one (fuel oil) at the greenhouses at 1230 Briand Avenue, Québec City are registered with the National Battlefields Commission and comply with the *Federal Underground Storage Tank Technical Guidelines*.

STATUTORY ANNUAL REPORTS AND OTHER DEPARTMENTAL REPORTS

This Departmental Performance Report on the National Battlefields Commission replaces the annual report provided for under the Commission's incorporating instrument.

The National Battlefields Commission is required to produce the following reports annually:

- The Report on Plans and Priorities (Estimates);
- The Annual Report of *the Access to Information Act* and *the Privacy Act*;
- The Annual Review of the *Official Languages Act*.

APPENDIX 3: Other Information

RESOURCE PEOPLE

Michel Leullier, Commission Secretary
e-mail: michel.leullier@ccbn-nbc.gc.ca
Louise Germain, Assistant Secretary
e-mail: l.germain@videotron.ca
Anne Chouinard, Administrative Assistant
e-mail: anne.chouinard@ccbn-nbc.gc.ca
Gérard Boulianne, Financial Officer
e-mail: gerard.boulianne@ccbn-nbc.gc.ca

National Battlefields Commission
390 de Bernières Avenue
Québec City, Québec
G1R 2L7

Telephone: (418) 648-3506
Facsimile: (418) 648-3638
Web Site Address: www.ccbn-nbc.gc.ca

LEGISLATION ADMINISTERED AND ASSOCIATED REGULATIONS

Act respecting The National Battlefields at Québec, 7-8 Edward VII, ch. 57 and its amendments.

National Battlefields Park By-Law, SOR/91-519, September 5, 1991.

Index

A

Appendix 21

B

Business Line Description 10

C

Co-operation and Partnerships 11
Commission's Context 9
Comparison of Total Planned Spending to Actual Spending 22
Consolidated Reporting 25

D

Departmental Organization 10

F

Financial Performance 21
Financial Table Applicable to the Commission 21

G

Grants and Contributions 19
Government of Canada On-Line 19

H

Historical Comparison of Total Planned Spending to Actual Spending 22
Horizontal Themes 17
Human Resource Management 19

L

Legislation Administered and Associated Regulations 26

M

Mandate, Vision and Mission 9
Message From the Minister of Canadien Heritage 5
Message from the President of the
National Battlefields Commission 7
Modern Comptrollership 19
Modern Management 18

O

Other Information 26
Other points to note with regard to performance 20

P

Performance Accomplishments 13
Performance Expectations 13

R

Resource People 26
Resource Requirements by Organization and Business Line 23
Revenues 24

S

Service Improvement Initiative 18
Summary of Voted Appropriations 21
Social Union Framework Agreement 18
Statutory Annual Reports and Other Departmental Reports 25
Sustainable Development 17

U

Use of Site 11

BUDGET DES DÉPENSES

Commission des champs de bataille nationaux

Rapport sur le rendement

Pour la période se terminant
le 31 mars 2002

Canada

Les documents budgétaires

Chaque année, le gouvernement établit son Budget des dépenses, qui présente l'information à l'appui des autorisations de dépenser demandées au Parlement pour l'affectation des fonds publics. Ces demandes d'autorisations sont présentées officiellement au moyen d'un projet de loi de crédits déposé au Parlement.

Le Budget des dépenses du gouvernement du Canada est divisé en plusieurs parties. Commençant par un aperçu des dépenses totales du gouvernement dans la Partie I, les documents deviennent de plus en plus détaillés. Dans la Partie II, les dépenses sont décrites selon les ministères, les organismes et les programmes. Cette partie renferme aussi le libellé proposé des conditions qui s'appliquent aux pouvoirs de dépenser qu'on demande au Parlement d'accorder.

Le *Rapport sur les plans et les priorités* fournit des détails supplémentaires sur chacun des ministères ainsi que sur leurs programmes qui sont principalement axés sur une planification plus stratégique et les renseignements sur les résultats escomptés.

Le Rapport sur le rendement met l'accent sur la responsabilisation basée sur les résultats en indiquant les réalisations en fonction des prévisions de rendement et les engagements à l'endroit des résultats qui sont exposés dans le *Rapport sur les plans et les priorités*.

Le Budget des dépenses, de même que le budget du ministre des Finances, sont le reflet de la planification budgétaire annuelle de l'État et de ses priorités en matière d'affectation des ressources. Ces documents, auxquels viennent s'ajouter par la suite les Comptes publics et les rapports ministériels sur le rendement, aident le Parlement à s'assurer que le gouvernement est dûment comptable de l'affectation et de la gestion des fonds publics.

©Ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux Canada — 2002

En vente au Canada chez votre libraire local ou par la poste auprès des

Éditions du gouvernement du Canada – TPSGC

Ottawa, Canada K1A 0S9

No de catalogue BT31-4/49-2002
ISBN 0-660-62123-1

Avant-propos

Au printemps 2000, la présidente du Conseil du Trésor a déposé au Parlement le document intitulé *Des résultats pour les Canadiens et les Canadiennes : Un cadre de gestion pour le gouvernement du Canada*. Ce document expose clairement les mesures qu'entend prendre le gouvernement pour améliorer et moderniser les pratiques de gestion des ministères et organismes fédéraux.

En ce début de millénaire, l'approche utilisée par le gouvernement pour offrir ses programmes et services aux Canadiens et aux Canadiennes se fonde sur quatre engagements clés en matière de gestion. Tout d'abord, les ministères et les organismes doivent reconnaître que leur raison d'être est de servir la population canadienne et que tous leurs programmes, services et activités doivent donc être « axés sur les citoyens ». Deuxièmement, le gouvernement du Canada s'engage à gérer ses activités conformément aux valeurs les plus élevées de la fonction publique. Troisièmement, dépenser de façon judicieuse, c'est dépenser avec sagesse dans les secteurs qui importent le plus aux Canadiens et aux Canadiennes. En dernier lieu, le gouvernement du Canada entend mettre l'accent sur les résultats, c'est-à-dire sur les impacts et les effets des programmes.

Les rapports ministériels sur le rendement jouent un rôle de premier plan dans le cycle de planification, de suivi, d'évaluation ainsi que de communication des résultats, par l'entremise des ministres, au Parlement et aux citoyens. Les ministères et les organismes sont invités à rédiger leurs rapports en appliquant certains principes. Selon ces derniers, un rapport ne peut être efficace que s'il présente un tableau du rendement qui soit non seulement cohérent et équilibré mais bref et pertinent. Un tel rapport doit insister sur les résultats - soit les avantages dévolus aux Canadiens et aux Canadiennes et à la société canadienne - et il doit refléter ce que l'organisation a pu contribuer à ces résultats. Il doit mettre le rendement du ministère en contexte ainsi que décrire les risques et les défis auxquels le ministère a été exposé en répondant aux attentes sur le rendement. Le rapport doit aussi rattacher le rendement aux engagements antérieurs, tout en soulignant les réalisations obtenues en partenariat avec d'autres organisations gouvernementales et non-gouvernementales. Et comme il est nécessaire de dépenser judicieusement, il doit exposer les liens qui existent entre les ressources et les résultats. Enfin, un tel rapport ne peut être crédible que si le rendement décrit est corroboré par la méthodologie utilisée et par des données pertinentes.

Par l'intermédiaire des rapports sur le rendement, les ministères et organismes visent à répondre au besoin croissant d'information des parlementaires et des Canadiens et des Canadiennes. Par leurs observations et leurs suggestions, les parlementaires et les autres lecteurs peuvent contribuer grandement à améliorer la qualité de ces rapports. Nous invitons donc tous les lecteurs à évaluer le rendement d'une institution gouvernementale en se fondant sur les principes précités et à lui fournir des commentaires en vue du prochain cycle de planification.

Le présent rapport peut être consulté par voie électronique sur le Site web du Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada à l'adresse suivante : http://www.tbs-sct.gc.ca/rma/dpr/dprf.asp

Les observations ou les questions peuvent être adressées à l'organisme suivant :

Direction de la gestion axée sur les résultats
Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada
L'Esplanade Laurier
Ottawa (Ontario) K1A 0R5

OU à l'adresse Web suivante : rma-mrr@tbs-sct.gc.ca

COMMISSION DES CHAMPS DE BATAILLE NATIONAUX

Rapport sur le rendement

Pour la période
se terminant le
31 mars 2002

HONORABLE SHEILA COPPS, P.C., DÉPUTÉE
MINISTRE DU PATRIMOINE CANADIEN

TABLE DES MATIÈRES

PARTIE I : Message

Message de la ministre du Patrimoine canadien 5
Message du président de la Commission des champs de bataille nationaux 7

PARTIE II : Contexte de la Commission

Mandat, vision et mission 9
Cadre de fonctionnement 10
Description des secteurs d'activités 10
Collaboration et partenariat 11
Utilisation du site 11

PARTIE III : Rendement

Attentes en matière de rendement 13
Réalisations en matière de rendement 13
- Contexte, ressources, résultats

Thèmes horizontaux 17
A. Développement durable 17
B. Entente-cadre pour l'union sociale 18
Gestion moderne 18
A. L'initiative d'amélioration des services 18
B. L'initiative du Gouvernement en direct 19
C. La fonction moderne de contrôleur 19
D. Les subventions et contributions 20
E. La gestion des ressources humaines 20
Autres points à noter sur le rendement 20

PARTIE IV : Annexes

Annexe 1 : Rendement financier 21

Tableaux financiers applicables à la Commission 21
1. Sommaire des crédits approuvés 21
2. Comparaison des dépenses totales prévues et des dépenses réelles 22

3. Comparaison historique des dépenses totales prévues et des dépenses réelles....22
4. Besoins en ressources par organisation et secteur d'activité....23
5. Revenus....24

Annexe 2 : Groupement des rapports....25

Réservoir de stockage....25
Rapports annuels prévus par la Loi et autres rapports ministériels....25

Annexe 3 : Autres renseignements....26

Personnes ressources....26
Lois appliquées et règlements connexes....26

Index....27

Ministre
du Patrimoine canadien

Minister
of Canadian Heritage

Ottawa, Canada K1A 0M5

La Commission des champs de bataille nationaux continue de jouer un rôle décisif dans la consolidation d'une société canadienne dynamique. Notre pays se caractérise par la diversité et la dispersion de sa population, mais quelque chose nous rapproche peu importe où nous sommes ou qui nous sommes.

Il s'agit de notre culture. C'est elle qui nous définit comme société et c'est à elle que nous faisons référence quand nous parlons de notre identité canadienne. Notre but est de renforcer et de promouvoir les différents éléments qui font du Canada un pays respecté pour son bilinguisme et son multiculturalisme, un pays qui valorise son patrimoine culturel et naturel, la créativité, l'esprit innovateur et la cohésion.

La Commission des champs de bataille nationaux se consacre à la conservation des champs de bataille historiques dans la Ville de Québec et à la création d'un parc national historique où les visiteurs canadiens et étrangers peuvent découvrir une page importante du passé du Canada. La préservation de ce site fait en sorte que notre histoire n'est pas seulement un récit, mais quelque chose que l'on peut voir et toucher.

Dans un monde en constante évolution, la Commission des champs de bataille nationaux et les 18 autres membres du portefeuille du Patrimoine canadien, de même que de nombreux autres partenaires partout au pays, s'efforcent de créer des programmes et des politiques qui correspondent à ce qui compte pour les Canadiens et les Canadiennes.

Ce rapport de rendement met en valeur les résultats des partenariats et des collaborations qu'a établis la Commission des champs de bataille nationaux, membre de premier plan du portefeuille du Patrimoine canadien. Il fait une large place aux artistes et athlètes canadiens et à la communauté linguistique et culturelle ainsi qu'à nos ressources culturelles et naturelles, qui font la fierté du gouvernement du Canada et de ses employés, et il souligne notre engagement à rendre accessibles les récits, la culture et les valeurs du Canada, tant ailleurs qu'ici même, chez nous.

Sheila Copps

Canada

Le Portefeuille du Patrimoine canadien

Ministère du Patrimoine canadien
Agence Parcs Canada
Archives nationales du Canada
Bibliothèque nationale du Canada
Centre national des Arts
Commission de la capitale nationale
Commission des champs de bataille nationaux
Condition féminine Canada
Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes
Conseil des Arts du Canada
Fondation canadienne des relations raciales
Musée canadien de la nature
Musée canadien des civilisations
Musée des beaux-arts du Canada
Musée des sciences et de la technologie du Canada
Office national du film
Société de développement de l'industrie cinématographie canadienne (Téléfilm Canada)
Société Radio-Canada

MESSAGE DU PRÉSIDENT DE LA COMMISSION DES CHAMPS DE BATAILLE NATIONAUX

Bien qu'étant une agence de petite taille au sein du portefeuille du Patrimoine Canadien, la Commission des champs de bataille nationaux contribue à plusieurs égards à la mission du portefeuille dans la mesure de ses ressources humaines et financières. Ces actions visent à faire connaître l'histoire du pays, à conserver et mettre en valeur l'un des parcs historiques les plus importants au pays, à renforcer les liens entre les citoyens et les citoyennes, à développer un sentiment de fierté et d'appartenance envers un site prestigieux du gouvernement du Canada, à promouvoir et célébrer la diversité culturelle et linguistique. Bref, son but est de permettre aux Canadiens et aux Canadiennes de comprendre leurs origines, de mieux connaître leur pays et leur histoire et surtout de le considérer comme un patrimoine à partager et à préserver pour les générations futures.

En 2001-2002, la Commission a poursuivi ses efforts pour assurer la conservation du territoire, son entretien à un niveau de qualité suffisant pour permettre que ce site demeure sécuritaire et prestigieux. De par sa localisation, la Commission se doit de maintenir une haute qualité du site afin qu'il projette une image positive du gouvernement du Canada au cœur de la capitale de la province de Québec. Également, la Commission assure la mise en valeur du parc en offrant des activités et des services à la clientèle des plus satisfaisants.

L'année 2001-2002 a davantage été marquée par la fin de quelques projets spéciaux répartis sur 2 ans notamment, la réfection de deux routes très détériorées permettant ainsi une meilleure sécurité des visiteurs et la conservation de ses infrastructures à long terme. De plus, elle a complété l'aménagement du site des grands événements contribuant à la tenue d'événements d'envergure sur les plaines d'Abraham, voire même à Québec, avec toutes les retombées que cela suppose et en prenant ainsi part au succès que remportent nos artistes qui sont nombreux à s'y présenter.

C'est également au cours de cette année financière que la Commission a procédé à la rénovation de la Maison patrimoniale Louis S.-St-Laurent et qu'elle y a aménagé une exposition à la mémoire de l'ex-premier ministre du Canada.

D'autre part, l'apport budgétaire supplémentaire de 425 000 $ obtenu en matière de sécurité et d'intégrité du programme au niveau des opérations courantes a été d'un grand secours et a permis à la Commission de pallier aux lacunes les plus urgentes.

Bien qu'il apparaît à la Commission que ses ressources ne lui permettent pas d'assurer une promotion suffisante de ses services ni d'atteindre le niveau souhaité en matière d'histoire et de service éducatif, jugé requis pour bien remplir son mandat et contribuer à la mission du portefeuille, elle continue de déployer les efforts nécessaires. Elle s'efforce d'assurer l'équilibre entre la vocation historique et urbaine du parc des Champs-de-

Bataille, de permettre que ce site profite au plus grand nombre de Canadiens et de Canadiennes, de répondre aux priorités du gouvernement et de contribuer à l'atteinte de ses engagements.

Pour l'avenir, la Commission souhaite réaliser son plan d'orientation et d'investissement devant l'amener en 2008, année de son 100e anniversaire. Cependant, cet objectif est fonction d'une consolidation à long terme de ses crédits budgétaires pour ses opérations courantes et ses investissements sur une base régulière.

André Juneau
Président

PARTIE II : Contexte de la Commission

MANDAT, VISION ET MISSION

La Commission des champs de bataille nationaux tient son mandat de la *Loi concernant les champs de bataille nationaux de Québec*, 7-8 Édouard VII, chap. 57 et ses amendements, promulguée le 17 mars 1908. Elle est désignée comme un établissement public (annexe II de la *Loi sur la gestion des finances publiques)* et est une composante du portefeuille de la Ministre du Patrimoine canadien. Le territoire administré comprend :

- les plaines d'Abraham, site de la bataille de 1759 opposant Wolfe et Montcalm;
- le parc des Braves, témoin de la bataille de Sainte-Foy en 1760;
- le parc Saint-Denis à l'est de la Citadelle de Québec surplombant le Cap-aux-Diamants;
- la Maison de la découverte des plaines d'Abraham sise sur l'avenue Wilfrid-Laurier;
- la Maison patrimoniale Louis S.-St-Laurent sise au 201, Grande Allée Est à Québec;
- les voies de circulation limitrophes, deux tours Martello sur le site même et une tour dans la Ville de Québec.

MANDAT

Acquérir et conserver les grands Champs-de-Bataille historiques de Québec;

les convertir en un parc national;

préserver cet héritage historique du Canada pour les générations futures;

les mettre en valeur afin que la population bénéficie de ses richesses.

VISION

Faire de ce parc historique un lieu de ressourcement national où tous les Canadiens et toutes les Canadiennes pourront s'identifier à l'histoire du Canada afin de mieux saisir sa réalité et contribuer au renforcement de l'unité canadienne.

MISSION

S'assurer que toutes les richesses culturelles, récréatives, naturelles et scientifiques du parc soient développées dans le meilleur intérêt des Canadiens et Canadiennes et que l'image du gouvernement canadien soit renforcée sans compromettre le caractère historique du site.

CADRE DE FONCTIONNEMENT

La Commission est composée de sept commissaires nommés par la Gouverneure générale en conseil. De plus, sa loi constituante autorise un représentant de la province de Québec et de l'Ontario à y siéger à titre de représentant des partenaires majeurs lors de la création de la Commission en 1908. Son siège social est situé au 390, avenue de Bernières, dans la ville de Québec, sur le site des plaines d'Abraham.

Description des secteurs d'activités

L'organisation de la Commission des champs de bataille nationaux se présente en trois activités et sept sous-activités :

la conservation regroupe les services suivants :

- l'entretien qui voit à l'entretien du site, de son mobilier, de ses bâtiments et de ses infrastructures, à assurer un environnement sûr et stable, à atténuer l'usure et la détérioration et à retarder ou à prévenir les dommages;

- l'aménagement qui s'occupe des activités d'aménagement paysager, d'horticulture et d'arboriculture;

- la surveillance et la sécurité qui voient au respect des règlements concernant la paix et le bon ordre ainsi que ceux relatifs à la circulation et au stationnement, à la sécurité des usagers du site et à la surveillance des lieux et propriétés de la Commission;

la mise en valeur regroupe les services suivants :

- le Service à la clientèle qui comprend l'accueil des visiteurs et des usagers du parc, de la diffusion d'information au public et des réservations des activités d'animation à caractère éducatif pour la clientèle scolaire, de terrains de jeux et du grand public;

- la communication qui voit à la promotion et la publicité des activités et des services et assure la visibilité de la Commission et du gouvernement canadien;

l'administration regroupe la direction et les services administratifs et les services financiers.

Collaboration et partenariat

La Commission des champs de bataille nationaux travaille en collaboration avec les divers organismes du Portefeuille du Patrimoine Canadien et un grand nombre d'intervenants de partout au pays et ce, à travers de nombreuses activités et programmes. Afin de réaliser son mandat, une collaboration fructueuse soutenue se poursuit depuis plusieurs années notamment avec la **Ville de Québec** en vue de la réalisation de certains travaux d'entretien d'immobilisation et de prêt d'équipements. Il existe avec le **ministère de la Défense nationale** une entente pour la fourniture d'énergie, des échanges de services et un prêt d'aire de stationnement. **Travaux publics et Services gouvernementaux Canada** a contribué au financement d'outils de communication et d'activités populaires sur les plaines pour permettre que la population bénéficie de la visibilité du gouvernement canadien. **Le Service canadien des forêts du ministère des Ressources naturelles** collabore avec la Commission pour l'organisation de la journée de la nature au printemps. La société **Les Amis des plaines d'Abraham** détient une entente avec la Commission pour la vente de biens et services sur le site; certains locaux et de l'équipement leur sont prêtés par la Commission en contrepartie d'une contribution financière pour la présentation d'activités culturelles et pour la réalisation de projets conjoints. Un échange de service avec le **Musée du Québec** permet l'utilisation de locaux pour le Centre d'interprétation en contrepartie de l'entretien paysager. Enfin, pour plusieurs **entreprises touristiques privées**, il y a des forfaits accordés à la clientèle, des prêts de locaux et de matériel ainsi que des ententes spécifiques pour l'utilisation du territoire.

Les collaborations et partenariats sont des avantages fructueux financièrement pour la Commission. Cependant, il y a toujours un risque de compter dans une trop grande mesure sur des renouvellements de partenariats pour être en mesure de rencontrer ses objectifs avec le budget alloué. Le défi est de maintenir le niveau de collaborations et d'apport financier au fil des ans malgré les aléas.

Utilisation du site

Il est également du devoir de la Commission de mettre en valeur ce site afin que les Canadiens et les Canadiennes bénéficient au maximum des richesses du territoire et qu'ils découvrent toute l'histoire qui est sienne depuis l'époque de la Nouvelle-France projetant une image positive et dynamique du gouvernement canadien dans la région de Québec. Il est aussi de son devoir de permettre une utilisation variée de son territoire. **La vocation de parc urbain est en effet indissociable de celle du volet historique du parc des Champs-de-Bataille et la Commission doit veiller à en maintenir l'équilibre**. Un sondage réalisé a démontré que le territoire de la Commission est fréquenté par environ 4 millions de visiteurs/usagers. Bon nombre profitent des services ayant trait à l'aspect historique du site. D'autres profitent du parc de par son caractère de parc urbain de même qu'aux activités sociales, sportives et culturelles organisées par une cinquantaine d'organismes, dont voici les principaux :

Organismes	utilisation du site	prêt de locaux	prêt d'équipement	fourniture de services
Société nationale des Québécois et des Québécoises (Fête nationale Québec)	▮		▮	▮
Comité de la Fête du Canada	▮	▮	▮	▮
Festival d'été de Québec	▮		▮	▮
Concours hippique de Québec	▮		▮	▮
Carnaval de Québec	▮	▮	▮	▮
Bureau du film de Québec et autres producteurs (25)	▮	▮	▮	▮
Divers organismes de charité	▮		▮	
Défense nationale (diverses activités militaires)	▮			▮

Quant à l'utilisation du site, la situation est telle qu'il y a risque qu'une trop grande et fréquente demande affecte l'entretien et la conservation du terrain du site des grands événements, compte tenu de l'achalandage très important sur une courte période de temps. De plus, il y a risque que la multitude d'activités affecte le caractère paisible que doit avoir un parc. Le défi est donc de maintenir un équilibre entre la jouissance et l'utilisation d'un parc à vocation historique et urbaine.

Tous ces partenariats et l'utilisation du site contribuent à l'atteinte des objectifs de la Commission et visent à ce que son territoire soit accessible et connu des Canadiens et des Canadiennes et que ses services soient de bonne qualité. Ils contribuent ainsi à la vigueur des collectivités canadiennes et au développement économique de la région.

PARTIE III : Rendement

ATTENTES EN MATIÈRES DE RENDEMENT

Les principaux engagements de la Commission sont d'offrir aux Canadiens et aux Canadiennes :

- un des plus prestigieux parcs au monde;
- la jouissance et l'utilisation en toute sécurité d'un parc à vocation historique et urbaine.
- la prestation d'activités et de services de qualité pour la sensibilisation aux richesses du territoire, son histoire et celle du pays.

RÉALISATIONS EN MATIÈRE DE RENDEMENT

♦ Un des plus prestigieux parcs au monde

La Commission offre l'un des plus prestigieux parcs au monde doté de richesses naturelles, culturelles, récréatives et scientifiques dont tous les Canadiens et les Canadiennes peuvent bénéficier, admirer et s'y divertir.

Entre autres, pour offrir et maintenir un parc d'une qualité exceptionnelle, la Commission doit occasionnellement réaménager certains secteurs et maintenir les attraits horticoles qui font l'enchantement des visiteurs. Le défi est de taille. Compte tenu de nouveaux aménagements environnants, elle se doit de maintenir ce rapport de qualité et d'embellissement, mais avec des ressources financières et humaines limitées.

Dans le domaine de l'horticulture, elle est une référence en matière de mosaïque et l'une des rares institutions gouvernementales à produire ses propres plants soit plus de 100 000 chaque année. Un budget global de base de 484 938 $ est alloué pour l'aménagement floral du site et pour le soin des arbres. Malgré une inspection minutieuse faite régulièrement aux arbres, certains atteints de la maladie hollandaise de l'orme et d'autres ayant atteint la limite de leur durée de vie ont dû être abattus. La Commission continue d'effectuer l'entretien et le remplacement d'arbres et arbustes tout en respectant le plan d'aménagement conçu au début du XX^{e} siècle par M. Frédérick G. Todd, architecte-paysagiste.

La Commission joue également un rôle social et culturel au niveau de la nature en organisant, par le biais de son Service à la clientèle, différentes activités d'animation offertes au grand public afin de sensibiliser et d'éduquer les Canadiens et les Canadiennes à **l'importance de la protection de son environnement** et de sa valeur patrimoniale en cette matière. À titre d'exemple, pour protéger l'environnement, la Commission restreint le plus possible l'utilisation de pesticides et fait annuellement une activité grand public

axé sur la nature. Cette année, environ 3 000 personnes ont participé à l'activité. Les participants ont pu visiter les serres, être sensibilisés notamment quant aux soins des arbres, au compostage, aux engrais naturels et au contrôle naturel des maladies et visiter les aménagements horticoles du parc.

Elle contribue ainsi à sa manière et à sa mesure aux objectifs gouvernementaux à l'égard de l'Environnement du Canada.

Le parc est un endroit unique, privilégié et recherché où plusieurs possibilités s'offrent aux Canadiens et aux Canadiennes, individuel ou en groupe, tel que le ski de fond, le patin à roues alignées, la bicyclette, la course, la marche, la détente, le rugby, le soccer, le football et les spectacles de tous genres à proximité du Centre-ville. **Elle offre des installations favorisant l'activité physique qui ne peut que contribuer à la santé des usagers canadiens et canadiennes.**

Les Canadiens et les Canadiennes peuvent ainsi profiter pleinement de cet endroit naturel et sain en milieu urbain et prendre connaissance de l'importante place qu'occupe le parc dans l'histoire du pays et dans la Ville de Québec.

D'année en année, les efforts de la Commission contribuent à développer davantage le sentiment d'appartenance et de fierté de la population à l'égard du parc, un des plus prestigieux au monde et partant à la citoyenneté canadienne.

- **La jouissance et l'utilisation en toute sécurité d'un parc à vocation historique et urbaine**

Pour offrir aux Canadiens et aux Canadiennes la jouissance et l'utilisation en toute sécurité d'un parc à vocation historique et urbaine de qualité, la Commission doit s'assurer de sa conservation et de sa mise en valeur.

Une bonne partie du budget de la Commission contribue à l'entretien régulier du parc, de ses bâtiments et de l'ameublement, soit un montant d'environ 880 388 $ incluant les frais de chauffage et d'électricité. Son plus grand défi est de maintenir un niveau de qualité supérieur d'entretien pour ce parc qui compte parmi les plus prestigieux. Cependant, elle doit composer avec des infrastructures vieillissantes dont la réfection est rendue nécessaire afin de permettre l'utilisation du site en toute sécurité et d'assurer la conservation à long terme du territoire. Il est à noter que l'accroissement de la fréquentation et l'augmentation de l'utilisation du site pour la tenue d'activités engendrent des besoins accrus en services publics.

Dans ce contexte, elle a procédé à la réfection d'infrastructures et à l'aménagement de services publics pour le bénéfice des Canadiens et des Canadiennes contribuant ainsi à permettre des retombées économiques pour la région de Québec. Un budget spécial, soit la somme de 700 000 $ a été alloué pour permettre de compléter les projets spéciaux

suivants : la réfection des avenues des Braves et Cap-aux-Diamants ainsi que pour l'aménagement de services publics sur le site des grands événements permettant aux organismes tel que le Carnaval de Québec, la Fête nationale du Québec, la Fête du Canada, le Concours hippique de Québec et le Festival d'été de Québec d'être munis d'infrastructures sécuritaires en électricité, aqueduc, égout et télécommunication. Le budget spécial de 200 000 $ aura permis également de mettre en lumière les tours Martello, ces vestiges uniques au Québec d'ouvrages avancés de défense, témoins du génie militaire britannique. Elle souhaite avoir complété en 2008 la mise en lumière des principaux attraits du parc.

D'autres projets devront être entrepris incessamment, notamment la réfection des autres routes sillonnant le parc, les trottoirs et la surface du terrain des sports devenus rocailleux à certains endroits et pouvant être dangereux pour les usagers du parc. Il y a lieu de souligner l'importance d'aménager dans le futur des services sanitaires au centre du parc pour le bénéfice de nombreux visiteurs de ce secteur, notamment du jardin Jeanne d'Arc et des tours Martello.

Pour assurer la protection des usagers et des biens de la Commission, le Service de sécurité du parc est disponible en tout temps et patrouille le site jour et nuit. Le budget alloué en date du 31 mars 2002 s'élève à 307 189 $. Ce Service voit au respect des règlements du parc concernant le bon ordre et de la sécurité sur les routes et apporte aide et secours aux usagers. En fait, il agit à titre de gardien du parc et ce, en tout temps.

Les Canadiens et les Canadiennes de tout âge peuvent s'aventurer en toute sécurité à pied, à vélo et en voiture aux endroits accessibles et permis sur le parc. Ainsi la Commission contribue à assurer un environnement propre et sain et à préserver nos espaces naturels et patrimoniaux.

- **La prestation d'activités et de services de qualité pour la sensibilisation aux richesses du territoire, son histoire et celle du pays**

Toujours afin de faire connaître et de sensibiliser les Canadiens et les Canadiennes aux richesses du territoire, son histoire et celle du pays, la Commission propose par son Service à la clientèle, dont le budget est de 532 597 $, diverses activités d'animation à des groupes de tout âge, notamment les visites guidées, les visites du Centre d'interprétation et tours Martello, les visites animées en autobus sur les différents attraits du parc et des activités éducatives. Ces dernières constituent un appui pédagogique aux écoles de la grande région de Québec et de la province et permettent de se familiariser avec diverses professions ayant un lien avec les plaines et relatives aux sciences humaines et de la nature. La participation aux activités de groupe au 31 mars 2002 s'est accrue de 22 % atteignant ainsi 33 013 participants. L'année 2001-2002 fut la 1re année d'exploitation de l'activité Conseil de guerre à la tour Martello 2 avec animation et de l'exposition Odyssée Canada à la Maison de la découverte. Ces deux activités permettent d'acquérir des

connaissances sur l'histoire du pays et des plaines d'Abraham tout en se divertissant à un coût minime. Elles ont attirées respectivement plus de 2000 et 8 400 personnes.

En plus d'être bénéfique pour les Canadiens et les Canadiennes, l'exposition Odyssée Canada, disponible en français, anglais, espagnol et japonais, contribue à faire connaître l'histoire du pays aux visiteurs étrangers. Une boutique souvenirs offrant des objets promotionnels de l'exposition Odyssée Canada et du parc des Champs-de-Bataille et deux postes Internet sont également accessibles à la Maison de la découverte.

En juillet 2000, la Commission devenait gestionnaire de la maison où vécut feu Louis S. Saint-Laurent, ex-premier ministre du Canada. Le but de cette acquisition était de profiter du fait que la maison était mise en vente par le propriétaire afin d'assurer sa conservation et de la soustraire aux pics des démolisseurs. Pour la première année d'exploitation, la Commission s'est limitée au renouvellement des baux existants, mais en 2001, un budget spécial de 1 020 000 $ a permis d'effectuer la réfection de l'immeuble et de réaliser un centre d'interprétation rappelant la carrière juridique et politique de M. St-Laurent, sa vie familiale sur la Grande Allée à Québec et qui contribue ainsi à faire connaître l'histoire du Canada.

Par son volet culturel rendu principalement par la production de spectacles l'été au kiosque Edwin-Bélanger, la Commission participe activement à la vie culturelle et encourage les artistes. Sa thématique « musique du monde », quant à elle, contribue à faire connaître la diversité culturelle et à développer le respect entre les communautés. En 2001-2002, la clientèle s'est accrue de 100 % passant ainsi à 47 250 spectateurs. Le budget pour la production des spectacles est de 66 000 $ sans compter celui du Service à la clientèle.

Au surplus, la nécessité de mieux faire connaître ses services et d'attirer le plus grand nombre de gens sur les plaines oblige la Commission à augmenter la publicité et la promotion et développer des partenariats avec d'autres niveaux de gouvernement ou avec le secteur privé. À cet égard, elle a obtenu l'aide de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada qui lui a accordé une commandite de 175 000 $. Elle tente également d'innover dans sa façon de faire et recherche aussi des commandites. Au cours de l'année 2001-2002, le budget en communication a été de 169 287 $.

Chaque année, la Commission tente d'améliorer et de raffiner ses activités et ses services afin de mieux répondre aux besoins des Canadiens et des Canadiennes. De façon à fournir tous ses services à un coût minime et de permettre d'assurer plusieurs services d'animation et d'entretien, la Commission doit générer des revenus provenant de droits d'entrées et d'activités et par le fait même rencontrer les exigences de la politique sur les différents modes de prestations de services. Les revenus de la Commission ont augmenté de 24 % en 2001-2002 atteignant 1 309 075 $ dont la majorité provient des revenus de stationnement. Elle préconise toujours le maintien de l'accessibilité universelle aux sites et activités par l'imposition de frais minimes et la gratuité dans certains cas. Cependant, elle est toutefois confrontée au risque d'une baisse d'achalandage et à une opinion

négative du gouvernement. Le défi est de maintenir un équilibre entre une tarification raisonnable et d'obtenir une augmentation de l'achalandage et par le fait même une augmentation des revenus. Il est à noter que de façon générale, la nature même des activités et des services offerts est conditionnée par des facteurs économiques comme l'activité touristique régionale et par les facteurs météorologiques courants.

De récents sondages effectués durant la saison estivale 2000 ont permis de constater que plus de 98 % de la population sont très satisfaits ou satisfaits des services offerts par la Commission des champs de bataille.

Les efforts de la Commission contribuent à assurer une présence de qualité et une visibilité élevée, dynamique et positive du gouvernement canadien et contribuent à faire bénéficier plus de Canadiens et de Canadiennes et à mieux les sensibiliser à leur culture, leur patrimoine et leur histoire.

La Commission des champs de bataille nationaux est fière de ses réalisations des dernières années, et particulièrement du maintien et de l'amélioration des services aux Canadiens et Canadiennes, malgré le contexte financier difficile.

C'est ainsi qu'elle contribue à créer une société plus inclusive qui donne aux enfants un bon départ dans la vie, à développer des attitudes à l'égard de la diversité et à participer aux activités culturelles; donc elle contribue à la vigueur des collectivités culturelles.

En matière de services à la clientèle, le défi de la Commission est d'étendre l'éventail de ses services à une clientèle élargie et d'en faire bénéficier le plus possible les Canadiens et les Canadiennes de différentes régions. À cet effet, les moyens technologiques devront davantage être utilisés, mais le risque est d'avoir des ressources financières trop limitées pour ce faire. D'autre part, le budget limité pour la promotion et l'obligation d'avoir recours à une aide financière non récurrente s'avère une contrainte importante en matière de communication et de planification.

RAPPORTS SUR LES THÈMES HORIZONTAUX ET LES QUESTIONS DE GESTION

THÈMES HORIZONTAUX

A) Développement durable

En tant que gestionnaire d'un parc public en milieu urbain, ses efforts en matière de développement durable consistent à renouveler la population d'arbres, à assurer l'intégrité du territoire et de ses ressources naturelles et à adopter des mesures de protection de l'environnement dans ses actions courantes d'entretien et de conservation.

La préservation et la conservation d'un parc, comme les plaines d'Abraham, au cœur de la ville, contribuent à la protection de l'environnement et à procurer aux Canadiens et aux Canadiennes une aire de verdure et de nature où il fait bon relaxer. Ce parc est en fait le poumon de la ville de Québec.

À cet égard, elle contribue au Rendement du Canada en contribuant à assurer un environnement propre et sain et à préserver nos espaces naturels.

B) l'entente-cadre pour l'union sociale

De par la nature de ses opérations, l'entente cadre pour l'union sociale a peu d'effets sur la Commission des champs de bataille nationaux. Toutefois, deux aspects la touchent plus particulièrement : les services aux handicapés et le bien-être des enfants.

En ce qui concerne les services aux handicapés, la Commission maintient l'accessibilité à différents secteurs ou points d'attraits du parc, mais elle est consciente des lacunes en ce qui concerne les services sanitaires pour personnes handicapées au centre du parc. Les bâtiments publics sont accessibles, sauf certains bâtiments historiques exemptés de cette obligation notamment les tours Martello. Pour ces derniers, il y a un panneau d'interprétation qui fournit un minimum d'information.

Quant au bien-être des enfants, c'est dans les domaines de l'apprentissage et de la valorisation du patrimoine culturel que la Commission œuvre le plus. Elle offre diverses activités d'animation et d'interprétation, à des prix concurrentiels relativement aux volets historique, naturel et scientifique reliés aux plaines d'Abraham. Elle fait vivre aux enfants une expérience enrichissante et éducative en fonction de leur niveau de scolarité. Ces activités contribuent à développer chez les enfants le goût d'apprendre, le respect des autres et de notre patrimoine. **À cet égard, elle contribue au Rendement du Canada en participant à la création d'une société plus inclusive qui donne aux enfants un bon départ dans la vie.**

GESTION MODERNE

A) l'initiative d'amélioration des services

Les sondages réalisés démontrent un haut degré de satisfaction (98 %) à l'égard des services offerts par la Commission et de l'entretien du site. Au cours de 2001-2002, la Commission a complété la réfection des routes les plus détériorées entreprise l'année précédente et a obtenu de bons commentaires. Elle a également complété l'aménagement de services sur le site des grands événements et les organisateurs d'événements s'en déclarent toujours très satisfaits; ces mesures visaient également à fournir une meilleure sécurité du public. L'accroissement de la fréquentation aux activités offertes en animation pédagogique est en soi un gage de satisfaction.

L'exposition Odyssée Canada exploitée pour la première année a valu d'excellents commentaires et est de plus en plus reconnue comme endroit pour connaître l'histoire du Canada. De plus, la nouvelle activité « Conseil de guerre » a attiré l'attention et suscite beaucoup d'intérêt et de commentaires élogieux. Elle a remporté un franc succès et contribue à faire connaître notre histoire.

La Maison patrimoniale Louis S.-St-Laurent deviendra un attrait supplémentaire où l'histoire du Canada sera à l'honneur et tout est en place pour y offrir un service de qualité.

À cet égard, elle contribue au Rendement du Canada en raffermissant le sentiment d'appartenance à la citoyenneté canadienne.

D'autre part, les points soulevés pour lesquels le degré de satisfaction était le moins élevé ou déclarés comme devant être améliorés sont : les espaces de stationnement et les toilettes publiques. Pour le stationnement, des pourparlers sont en cours avec un partenaire potentiel. Quant au manque de toilettes publiques, particulièrement pour les personnes handicapées, la situation ne pourra être améliorée sans un budget d'investissement supplémentaire; demande que la Commission réitère auprès du ministère depuis les quatre dernières années. À cet égard, la Commission continue ses efforts en vue de l'amélioration de ces aspects.

B) l'initiative du Gouvernement en direct

En matière de services électroniques, la Commission accuse un retard. Elle possède bien un site Internet présentant les principaux services offerts, mais celui-ci est très général. Il aurait avantage à être développé sur divers aspects de façon à devenir une source de référence pour toute question relative à l'histoire du parc et de ses diverses composantes. La Commission a présenté ses besoins dans le cadre du programme du Gouvernement en direct, mais les priorités de ce programme ne peuvent rencontrer les besoins de base de la Commission. Cependant, des ressources financières de 10 000 $ sur le 425 000 $ obtenu seront réservées pour développer progressivement le site Internet de la Commission et des services à la population.

C) la fonction moderne de contrôleur

La Commission entend procéder à l'examen requis en 2002-2003.

D) les subventions et contributions

La Commission de par ses fonctions n'est pas appelée à verser quelque subvention ou contribution que ce soit.

E) la gestion des ressources humaines

En 2000-2001, la Commission qui est un employeur distinct de la Fonction publique du Canada (FPC) a produit un cadre de gestion des ressources humaines (CGRH) basé sur celui de la FPC. Il vise à ce que les Canadiens et les Canadiennes soient bien servis par une organisation axée sur les résultats, fondée sur les valeurs, représentative en apprentissage permanent et de niveau comparable aux autres institutions fédérales tout en tenant compte de sa petite taille. La mise en œuvre du CGRH adopté a été entreprise au cours de l'année financière. De plus, la convention collective a été renouvelée jusqu'en 2003.

Autres points à noter sur le rendement

Le Comité mixte permanent d'examen de la réglementation, ayant pour mandat d'examiner les règlements en vigueur, a déjà soulevé des interrogations sur l'aspect légal de certaines parties du Règlement concernant le parc des Champs-de-Bataille. Les mesures correctives entreprises étaient sur le point de se concrétiser à la fin de l'année financière.

PARTIE IV : Annexes

ANNEXE 1 : Rendement financier

APERÇU DU RENDEMENT FINANCIER

Dans les tableaux financiers 1, 2, 3, et 4 ci-dessous, il est à noter que l'écart entre les dépenses prévues et les autorisations totales et les dépenses réelles s'explique par les budgets spéciaux obtenus pour l'aménagement du site des grands événements, la réfection des routes et la réalisation de l'exposition Odyssée Canada.

TABLEAUX FINANCIERS APPLICABLES À LA COMMISSION

1. Sommaires des crédits approuvés
2. Comparaison des dépenses totales prévues et des dépenses réelles
3. Comparaison historique des dépenses totales prévues et des dépenses réelles
4. Besoins en ressources par organisation et secteur d'activité
5. Revenus

1. Sommaire des crédits approuvés

Besoins financiers par autorisation (en milliers de dollars)

Crédit		2001-2002 Dépenses prévues	Autorisations totales	Dépenses réelles
	Commission des champs de bataille nationaux			
65	Dépenses du Programme	6,804	6,804	6,804
65 A	Dépenses du Programme		1,565	1,229
65B	Dépenses du Programme		425	425
(L)	Dépenses au terme de l'alinéa 29.1 (1) de la *Loi sur la gestion des finances publiques*	900	1,309	1,309
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	326	326	326
	Total pour le ministère	**8,030**	**10,429**	**10,093**

1. Budget des dépenses principales, budget des dépenses supplémentaires et autres autorisations.

2. Comparaison des dépenses totales prévues et des dépenses réelles

Dépenses prévues par opposition aux dépenses réelles par secteur d'activité (en milliers de dollars)

Commission des champs de bataille nationaux	ETP*	Fonctionnement	Capital	Subventions et contributions	Total des Dépenses brutes	Moins : Recettes disponibles	Total des Dépenses nettes
Dépenses prévues	49	7,925	105		8,030		8,030
(autorisations totales)	*49*	*8,313*	*2,116*		*10,429*		*10,429*
(Réelles)	**49**	**7,977**	**2,116**		**10,093**		**10,093**
Total	49	7,925	105		8,030		8,030
(autorisations totales)	*49*	*8,313*	*2,116*		*10,429*		*10,429*
(Réelles)	**49**	**7,977**	**2,116**		**10,093**		**10,093**
Autres recettes et dépenses							
Recettes disponibles							(900)
(autorisations totales)							*(1,309)*
(Réelles)							**(1,309)**
Coût des services offerts par d'autres ministères							57
(autorisations totales)							*57*
(Réelles)							**57**
Coût net du programme							7,187
(autorisations totales)							*9,177*
(Réelles)							**8,841**

Nota : Les chiffres étant arrondis, ils peuvent ne pas correspondre au total indiqué.

Incluent les cotisations aux régimes d'avantages sociaux des employés.

* Incluent le programme des revenus.

3. Comparaison historique des dépenses totales prévues et des dépenses réelles

Comparaison historique des dépenses prévues par opposition aux dépenses réelles (en milliers de dollars)

			2001-2002		
	Dépenses réelles 1999-2000	Dépenses réelles 2000-2001	Dépenses prévues	Autorisations totales	Dépenses réelles
Commission des champs de bataille nationaux	10,188	12,300	8,030	10,429	10,093
Total	**10,188**	**12,300**	**8,030**	**10,429**	**10,093**

4. Besoins en ressources par organisation et secteur d'activité

Comparaison des dépenses prévues de 2001-2002 RPP et des autorisations totales par rapport aux dépenses réelles par organisation et secteur d'activité (en milliers de dollars)

		Secteurs d'activités			
Champs-de-Bataille nationaux	**ETP ***	**Conservation**	**Mise en valeur**	**Administration**	**Total**
Dépenses prévues	49	2,350	709	4,971	8,030
(autorisations totales)	*49*	*3,673*	*1,785*	*4,971*	*10,429*
(Réelles)	**49**	**3,337**	**1,785**	**4,971**	**10,093**
TOTAL	49	2,350	709	4,971	8,030
(autorisations totales)	*49*	*3,673*	*1,785*	*4,971*	*10,429*
(Réelles)	**49**	**3,337**	**1,785**	**4,971**	**10,093**
% du TOTAL		**35.2**	**17.1**	**47.7**	**100.0**

Nota : Subvention tenant lieu d'impôt foncier 3 608 856,23 $.

Incluent les cotisations aux régimes d'avantages sociaux des employés.

1. Budget spécial alloué et transfert 1 654 000 $.
2. Augmentation des dépenses aux termes de l'alinéa 29.1 (1) de la *Loi sur la gestion des finances publiques* (409 000 $).

* incluent le programme des revenus

5. Revenus

L'augmentation des revenus en 2001-2002 par rapport à 2000-2001 s'est surtout fait sentir au niveau des activités d'animation, des droits d'entrées, de la boutique de souvenirs et des stationnements.

Recettes par secteur d'activité (en milliers de dollars)
Recettes disponibles

Commission des champs de bataille nationaux	Recettes réelles 1999-2000	Recettes réelles 2000-2001	2001-2002 Recettes prévues	2001-2002 Autorisations totales	2001-2002 Recettes réelles
Amendes et pénalités	020	017	008	008	008
Total des recettes non fiscales	**020**	**017**	**008**	**008**	**008**
Article 29.1 de la *Loi sur la gestion des finances publiques*					
-Stationnements :					
-Laurier	367	342	310	406	406
-Montcalm	051	060	060	067	067
-Sur les rues et Cap-aux-Diamants	135	118	140	146	146
-Maison de la découverte	178	192	187	224	224
-Droits d'entrées, de visites et de services :					
-Boutique, Internet et distributrices				037	037
-Expositions : Centre d'interprétation, tours Martello 1&2, Maison de la découverte (MDLD)	025	028	030	053	053
-Tours guidés en autobus	005	008	003	011	011
-Activités d'animation	050	085	058	142	142
-Utilisations diverses (sites, locaux)	021	019	015	018	018
-Location de locaux	162	206	097	205	205
Total des recettes non fiscales	**994**	**1058**	**900**	**1309**	**1309**
Total des recettes disponibles	**1014**	**1075**	**908**	**1317**	**1317**

ANNEXE 2 : Groupement des rapports

RÉSERVOIR DE STOCKAGE

État des réservoirs de stockage de pétrole sur les terres appartenant à la Commission des champs de bataille nationaux

Rapport annuel pour le 30 avril 2002

Conformément à la partie IV de la LCPE, *Règlement sur l'enregistrement des systèmes de stockage de produits pétroliers et de produits apparentés sur le territoire domanial*, le présent rapport fournit l'information énoncée à l'annexe II dudit règlement et mise à jour au 31 décembre 2001.

Le nombre suivant de systèmes de stockage souterrains :

Trois systèmes de stockage, deux aux ateliers (essence et diesel) situés au 701, chemin St-Louis, Québec et un aux serres (mazout) situé au 1230, rue Briand à Québec sont inscrits auprès de la Commission des champs de bataille nationaux.
Sont conformes aux *Lignes directrices techniques fédérales concernant les réservoirs de stockage souterrains* : les trois systèmes de stockage ci-dessus mentionnés.

RAPPORTS ANNUELS PRÉVUS PAR LA LOI ET AUTRES RAPPORTS MINISTÉRIELS

Le présent Rapport ministériel sur le rendement de la Commission des champs de bataille nationaux tient lieu et place du rapport annuel prévu à sa Loi constitutive.

La Commission des champs de bataille nationaux est tenue de produire annuellement les rapports ci-après mentionnés :

- Le rapport sur les plans et priorités (Budget des dépenses);
- Le rapport annuel de la *Loi sur l'accès à l'information et la protection des renseignement personnels*;
- Le bilan annuel de *la Loi sur les langues officielles*.

ANNEXE 3 : Autres renseignements

PERSONNES RESSOURCES

Michel Leullier, secrétaire de la Commission
Courrier électronique : michel.leullier@ccbn-nbc.gc.ca
Louise Germain, secrétaire adjointe
Courrier électronique : l.germain@videotron.ca
Anne Chouinard, adjointe à l'administration
Courrier électronique : anne.chouinard@ccbn-nbc.gc.ca
Gérard Boulianne, agent financier
Courrier électronique : gerard.boulianne@ccbn-nbc.gc.ca

Commission des champs de bataille nationaux
390 av. de Bernières
Québec (Québec)
G1R 2L7

Téléphone: (418) 648-3506
Télécopieur (418) 648-3638
Adresse du site Web : www.ccbn-nbc.gc.ca

LOIS APPLIQUÉES ET RÈGLEMENTS CONNEXES

Loi concernant les champs de bataille nationaux de Québec, 1908, 7-8 Édouard VII, chap. 57 et amendements.

Règlement concernant le parc des Champs-de-Bataille nationaux, DORS/91-519, 5 septembre 1991.

Index

A

Annexes 21
Attentes en matière de rendement 13
Autres points à noter sur le rendement 20
Autres renseignements 26

B

Besoins en ressources par organisation et secteur d'activité 23

C

Cadre de fonctionnement 10
Collaboration et partenariat 11
Comparaison des dépenses totales prévues
et des dépenses réelles 22
Comparaison historique des dépenses totales prévues
et des dépenses réelles 22
Contexte de la Commission 9

D

Description des secteurs d'activités 10
Développement durable 17

E

Entente-cadre pour l'union sociale 18

F

Fonction moderne de contrôleur (La) 19

G

Gestion des ressources humaines 20
Gestion moderne 18
Groupement des rapports 25

I

Initiative d'amélioration des services (L') 18
Initiative du Gouvernement en direct (L') 19

L

Lois appliquées et règlements connexes 26

M

Mandat, vision et mission 9
Message de la ministre du Patrimoine canadien 5
Message du président de la Commission des champs de bataille nationaux 7

P

Personnes ressources 26

R

Rapports annuels prévus par la Loi et autres rapports ministériels 25
Réalisations en matière de rendement 13
Revenus 24
Rendement financier 21
Réservoir de stockage 25

S

Sommaire des crédits approuvés 21
Subventions et contributions 20

T

Tableaux financiers applicables à la Commission 21
Thèmes horizontaux 17

U

Utilisation du site 11